

ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS CITOYENS

PLACE

PLACE Network

Resilient Cities



La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐

OUI

☒

NON

La démarche est

☐

PONCTUELLE

☒

PÉRENNE

THÈMES

CULTURE

SOLIDARITÉ

GOURVERNANCE

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Resilient Cities est né d'un constat partagé dans les démocraties locales européennes : les personnes ayant un parcours migratoire sont largement absentes des espaces de décision, malgré une interaction quotidienne avec les services publics. Cette exclusion ne relève pas seulement de l'accès, mais de barrières structurelles : cultures institutionnelles rigides, outils inadaptés et absence de reconnaissance de leur rôle civique.

Pour y répondre, PLACE Network, organisation dirigée par des personnes migrantes, a développé une méthodologie fondée sur la co-construction, le co-apprentissage et l'expérimentation locale. Le projet combine des formations croisées, des Policy Labs participatifs et des micro-expérimentations dans trois territoires : Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble-Alpes Métropole.

Portée par une animation multilingue et la reconnaissance de la maîtrise d'usage, la démarche a permis de faire évoluer les pratiques locales tout en valorisant l'engagement des publics concernés. Elle ouvre la voie à une dynamique collective, adaptable à d'autres territoires dès 2025.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Le projet Resilient Cities a été conçu pour répondre à une réalité préoccupante. Dans de nombreuses villes européennes, les personnes nouvellement arrivées sont largement absentes des espaces où se prennent les décisions qui les concernent. Qu'il s'agisse de réunions publiques, de conseils citoyens ou de démarches participatives, leur voix est rarement entendue. Alors que les villes deviennent plus diverses, les dispositifs de participation n'ont pas évolué de manière à refléter cette diversité. Les personnes ayant un parcours migratoire, même lorsqu'elles interagissent régulièrement avec les services publics, sont rarement impliquées dans les réflexions sur leur fonctionnement. Elles sont souvent perçues comme de simples bénéficiaires plutôt que comme des actrices à part entière de la vie démocratique. Le projet vise à transformer cette situation en instaurant des espaces structurés de dialogue et de collaboration entre les personnes concernées et les institutions. L'objectif est de coconstruire des politiques locales plus équitables et représentatives.

Resilient Cities a été initié en 2023 par PLACE Network, à partir des constats issus de son programme pilote EMBRACE, financé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (2021–2023). Ce programme, mené en partenariat avec plusieurs municipalités d'Est Ensemble en Seine-Saint-Denis, a permis d'expérimenter des formes innovantes de collaboration entre personnes migrantes et institutions locales.



LA DÉMARCHE

PLACE Network est une organisation de la société civile dirigée par des personnes ayant un parcours migratoire. Active à l'échelle européenne, elle conçoit des programmes participatifs visant à renforcer l'inclusion civique et institutionnelle. Elle outille à la fois les individus et les acteurs publics pour transformer les pratiques et récits liés à la migration. Dans le cadre de Resilient Cities, elle assure le pilotage stratégique, la définition méthodologique, la coordination des partenariats et la mise en œuvre du projet. Le projet poursuit cinq objectifs principaux. Il s'agit de créer des espaces de gouvernance partagée entre institutions et personnes issues de la migration, de renforcer le leadership civique de publics sous-représentés, et d'outiller les institutions locales pour adopter des pratiques plus inclusives. Il prévoit aussi la coconstruction et l'expérimentation de solutions concrètes à travers des Policy Labs et des micro-projets, ainsi que la production de recommandations utiles et transférables à d'autres territoires. L'année 2023 a été consacrée à une phase préparatoire avec des diagnostics territoriaux, une co-construction méthodologique avec les collectivités et la mobilisation des partenaires. La première édition du projet se déroule de février 2024 à mars 2025 dans trois territoires pilotes en région Auvergne-Rhône-Alpes : la Ville de Lyon, la Ville de Clermont-Ferrand et Grenoble-Alpes Métropole.

Une deuxième édition débutera à partir de juin 2025, avec un déploiement en cours à Besançon et des perspectives d'extension à d'autres territoires français et européens, notamment Brest et Rennes.

Le coût total pour la phase de pré-implémentation (2023) et la première édition (2024–2025) s'élève à 339 746 euros. Ce montant couvre la préparation, la coordination, la mise en œuvre et l'évaluation. Le projet a été financé principalement par la Robert Bosch Stiftung.

Le projet se distingue également par son engagement en matière de transparence et d'accessibilité. Les supports sont traduits pour garantir une accessibilité linguistique. Les recommandations sont co-rédigées avec les participant·es, et le suivi est assuré à travers des journaux de bord, des questionnaires, des entretiens et des évaluations croisées. Des restitutions publiques sont organisées dans chaque ville partenaire, et les rapports sont transmis aux collectivités et partenaires financiers. Les outils et livrables sont disponibles sur demande, afin de favoriser le partage d'expérience et la reproductibilité.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

*** réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.**

PLACE a conduit des diagnostics territoriaux et institutionnels dans plusieurs villes. Des rencontres avec les directions municipales, les services, les élu·es, les collectifs citoyens et les réseaux associatifs ont permis d'analyser les priorités locales, de sélectionner les territoires partenaires et d'adapter les méthodologies.



Sourcing et sélection des participant·es Dans chaque ville partenaire, un processus concerté de mobilisation, de recrutement et de sélection a été mené avec les acteurs locaux (centres sociaux, associations, médiateur·rices, services municipaux). Deux groupes représentatifs ont été constitués :

Plus de 47 participant·es ayant un parcours migratoire, issus de 20 nationalités, aux statuts variés (réfugié·es, demandeur·ses d'asile, résident·es, apatrides), avec une diversité d'âges, de genres, de niveaux de scolarisation et de maîtrise du français. Une attention particulière a été portée à l'inclusion des personnes peu ou non représentées dans les dispositifs habituels.

Plus de 57 acteur·rices publics, mobilisé·es par les collectivités, représentant divers services (jeunesse, culture, logement, citoyenneté, cohésion sociale), avec des statuts variés (agents, élu·es, personnel associatif en délégation de service public).

Formations en double parcours

Les formations ont été conçues comme deux parcours distincts mais synchronisés, avec des contenus, formats et rythmes spécifiques, tout en favorisant des moments de dialogue croisé. Le parcours destiné aux nouveaux arrivants visait à renforcer leur pouvoir d'agir en matière de citoyenneté locale, d'accès aux droits et de reconnaissance comme acteur·rices du changement. Il combine expression publique, leadership et apprentissage des institutions.

Le parcours des acteur·rices publics portait sur l'écoute active, les biais institutionnels, l'animation inclusive, la participation égalitaire et la transformation des pratiques professionnelles. Les contenus ont été co-construits localement et animés en bilingue par des formateur·rices de PLACE avec interprétation. Policy Labs et micro-expérimentations.

Les Policy Labs ont réuni dans chaque ville les deux groupes autour de problématiques locales identifiées lors de sessions de cadrage menées à Lyon et Clermont-Ferrand.

- **À Lyon** : inclusion des résident·es non-européen·nes dans les politiques participatives, accessibilité de l'information municipale, besoins en interprétariat.
- **À Clermont-Ferrand** : sentiment de citoyenneté, accessibilité des supports d'accueil, entraide et orientation entre pairs. Chaque Policy Lab a suivi une méthode participative structurée en quatre étapes : diagnostic partagé, idéation, prototypage et test. Des outils de design social ont été mobilisés (cartographie d'acteurs, brainstorming inversé, mises en situation), dans une animation bilingue et inclusive.

Les propositions ont été testées en conditions réelles grâce à des micro-expérimentations à petite échelle, en lien avec les services municipaux. Ces tests ont permis d'en valider la faisabilité et l'impact.

LA DÉMARCHE

L'animation du projet combinait une approche multilingue et participative, avec des outils adaptés aux publics (design thinking, cartes mentales, SWOT, jeux interculturels, cartographies linguistiques, co-écriture). Les échanges informels se poursuivaient via WhatsApp et le suivi était assuré par une plateforme numérique.

La reconnaissance de la maîtrise d'usage était centrale. Les participant·es définissaient les priorités, co-animaient les sessions, testaient et ajustaient les solutions avec les services municipaux. Leur expérience était considérée comme aussi légitime que celle des institutions.

Obstacles rencontrés et ajustements.

- Fractures linguistiques : compensées par des interprètes, des supports multilingues et des pratiques inclusives.
- Rigidité des calendriers institutionnels : ajustement des temps participatifs aux contraintes des services.
- Méfiance entre publics institutionnels et habitants : travaillée par des cercles de dialogue, des facilitateurs pairs et des méthodes sensibles au vécu.

Innovations principales

- Une formation en double parcours avec montée en compétences parallèle
- dialogue croisé et reconnaissance mutuelle
- Une animation multilingue, inclusive et interculturelle avec des outils pédagogiques variés
- Des micro-expérimentations en conditions réelles renforçant l'ancrage local des idées
- La création de communautés de pratique durables avec des liens inter-villes émergents.
- Une démarche centrée sur la maîtrise d'usage, impliquant les personnes concernées à chaque étape.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Parties prenantes et publics concernés

La démarche a impliqué une grande variété d'acteurs à l'échelle locale, coordonnée par PLACE Network :

- Collectivités territoriales : villes de Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble-Alpes Métropole (direction citoyenneté, inclusion, jeunesse, culture, cohésion sociale).
- Acteurs institutionnels et para-publics : maisons des solidarités, centres d'accueil, réseaux associatifs partenaires.
- Réseaux nationaux : ANVITA (réseau des villes accueillantes).

Deux publics principaux ont été mobilisés via un processus de sélection concerté :

- Plus de 47 personnes ayant un parcours migratoire, issues de 20 nationalités et de statuts variés.
- Plus de 57 acteur·rices publics, issus d'une pluralité de services municipaux.

Publics éloignés

Un soin particulier a été apporté à la mobilisation de publics éloignés des dispositifs traditionnels de participation :

- Faible maîtrise du français
- Alphabétisation
- Statuts précaires ou en transition
- Jeunes adultes et parents isolés

Les outils ont été traduits, les formats adaptés (horaires, durées, niveau de langue), et des accompagnements personnalisés proposés (prise en charge de gardes d'enfants).

Présence du contradictoire et dynamiques d'implication

Le projet a prévu des moments de dialogue explicite entre points de vue institutionnels et citoyens à chaque étape-clé :

Formations (mars-juin 2024) : moments de dialogue entre les deux groupes sur les perceptions mutuelles et les pratiques institutionnelles.

Policy Labs (octobre 2024 à février 2025) : co-animation des sessions, co-priorisation des thématiques et confrontations sur les attentes et limites de chacun.

Micro-expérimentations (décembre 2024 à Avril 2025) : retour d'expériences croisant l'usage des habitants et l'analyse des services publics.

La posture d'égalité de légitimité entre expertise institutionnelle et maîtrise d'usage a été rappelée tout au long du processus, et a contribué à faire émerger des propositions partagées et ancrées localement.

Nombre de personnes concernées

- Plus de 47 personnes ayant un parcours migratoire (20 nationalités)
- Plus de 57 professionnel·les du secteur public et parapublic
- Une quinzaine de partenaires associatifs mobilisés sur l'ensemble des territoires
- 3 collectivités partenaires directement impliquées
- Entre 120 et 150 personnes touchées au total, incluant les participant·es directs, les intervenant·es ponctuel·les, ainsi que les publics impliqués lors des restitutions locales

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

PLACE a conduit une évaluation interne continue tout au long du programme, enrichie par les retours directs des participant·es à chaque étape.

Les outils mobilisés comprenaient :

- Des journaux de bord remplis par les participant·es après chaque étape (formations, Labs, expérimentations), avec des entrées libres sur leurs ressentis, découvertes, difficultés ou déclics. Des questionnaires multilingues distribués avant et après la formation, afin d'évaluer l'évolution des connaissances, de la confiance, et des postures civiques.
- Des entretiens qualitatifs semi-directifs avec des membres des deux cohortes dans chaque ville, menés en fin de cycle.
- Des temps d'échange collectifs d'auto-évaluation et d'analyse croisée entre facilitateur·rices, coordinateur·rices et participant·es volontaires.

Ces matériaux ont permis de suivre les transformations à la fois individuelles (prise de confiance, posture) et collectives (coopération, compréhension mutuelle), tout en ajustant le projet en continu.

Expérience vécue et effets observés

- Chez les participant·es avec un parcours migratoire : montée en confiance, clarification du rôle des institutions locales, premières prises de parole publiques, sentiment d'utilité et de légitimité renforcé. 85 % ont dit se sentir plus à l'aise pour intervenir en public et 90 % se sentent capables d'aider d'autres personnes à interagir avec les institutions.
- Chez les acteur·rices publics : prise de conscience des angles morts institutionnels, volonté de tester de nouveaux formats, intérêt pour des formats de co-création pérennes. 88 % ont estimé que les Labs les ont aidé·es à mieux comprendre les réalités des publics exilés.
- Collectivement : émergence d'une reconnaissance mutuelle des expertises et d'un espace commun de dialogue et de coapprentissage, créant une dynamique durable de reconnaissance mutuelle et d'engagement partagé.

Retour aux habitant·es et transmission

Les recommandations finales ont été co-rédigées à l'issue des Policy Labs, et seront présentées dans chaque ville lors de restitutions publiques ouvertes aux participant·es et au grand public, sous forme de rencontres, tables rondes et présentations graphiques.

Elles concernent :

- L'accessibilité de l'information publique et des services (signalétique, guides, interprétariat)
- La participation culturelle et politique des résident·es non-européens

LA DÉMARCHE

- La création de dispositifs de mentorat entre pairs
- L'intégration de l'expertise d'usage dans les pratiques municipales

Continuité et suivi post-projet

PLACE prévoit un suivi bilatéral avec chaque collectivité, afin d'accompagner la mise en œuvre des recommandations. Un tableau de bord partagé est en cours de construction pour suivre les engagements.

Une deuxième phase du projet démarre à partir de juin 2025, incluant Besançon, Rennes, Brest et d'autres territoires intéressés. En 2026, un temps de capitalisation nationale est prévu, ainsi que la publication d'un livret de capitalisation, à destination des collectivités et praticien·nes, pour partager les apprentissages et outils produits..